

La Charte du Kibbutz de Paris

Ces fondamentaux à respecter s'imposent si l'on veut que le kibbutz de Paris soit et reste longtemps un espace de partage, de culture et de réalisation fructueuse :

« Je suis là où j'ai dit que je serai. »

« Je fais ce que je me suis engagé à faire. »

« Je ne me désengage pas avec un SMS au dernier moment ; je pense à l'humain qui le reçoit, assume à ma place, ressent une déception. »

« J'apprends là où je ne sais pas, je fais là où je n'ai pas l'habitude de faire, là où le kibbutz a besoin de ma participation. »

« Je n'attends pas qu'on fasse à ma place ; je pense, j'invente, j'ose, je propose. »

« Je suis réactif face aux propositions car j'ai en tête la complexité de la tâche pour ceux qui organisent. »

« J'écoute celui qui parle, en évitant de parler en même temps que lui. »

« Je donne de moi. »

« Le kibbutz, un outil de changement des mentalités. »

Nos maximes :

Ben Azaï, Pirké Avot (IV 3) : « Ne sois dédaigneux envers personne, et ne méprise aucune chose ; car il n'est point d'homme qui n'ait son heure, ni d'objet qui n'ait sa (juste) place. »

Pirké Avot, Rabbi Yichmâel, fils de Ben Azaï, disait (IV 10) : « Ne juge jamais seul, car il n'appartient qu'à Celui qui est unique [Dieu] de juger seul... »

Anton du kibbutz Mishol : « Il n'est pas nécessaire d'être d'accord sur tout pour faire de belles choses ensemble. »

Rappeler ces fondamentaux dans notre charte peut sembler superflu.

Ces fondamentaux s'imposent toutefois incontournables et primordiaux si l'on veut que le kibbutz urbain de Paris soit et reste longtemps un espace de partage, de culture et de réalisation sociale fructueuse.

Ces fondamentaux à respecter s'imposent si l'on veut que le kibbutz de Paris soit et reste longtemps un espace de partage, de culture et de réalisation sociale fructueuse.

